

le mercredi 19 décembre 2001

10 heures

Prière.

M. S. Graham accueille à la Chambre Frank Branch, député libéral de Nepisiguit-Chaleur de 1970 à 1991 et président de l'Assemblée législative de 1987 à 1991.

M. Bernard se joint à M. Graham à cet égard.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Volpé :

25, *Loi modifiant la Loi sur l'énergie électrique.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi d'intérêt privé suivants :

par M. McGraw :

26, *Loi constituant en corporation SG Hambros Trust Company (Canada) Inc. ;*

par M. MacKenzie :

27, *Loi concernant les officiels de la construction et l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient renvoyés au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que la Chambre reprendra le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 18 puis passera à la deuxième lecture des projets de loi et que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité plénier pour étudier le projet de loi 17.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 18, *Loi relative à la Loi sur les régies régionales de la santé.*

Après un certain laps de temps, l'hon. E. Robichaud invoque le Règlement; il prétend que le chef de l'opposition, dans son intervention sur le projet de loi 18, déborde le cadre et le principe du projet de loi et revient sur des arguments avancés pendant le débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17.

Le président statue qu'un débat approfondi a été mené sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi sur les régions régionales de la santé*, et que, puisque les modifications comprises dans le projet de loi 18, *Loi relative à la Loi sur les régions régionales de la santé*, sont corrélatives à l'édiction du projet de loi 17, *Loi sur les régions régionales de la santé*, les parlementaires devraient éviter de répéter des propos et arguments faits dans le précédent débat, sauf rapport direct avec les dispositions du projet de loi 18.

À 12 h 30, le président quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

14 heures

Le président reprend le fauteuil.

Le débat se poursuit sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 18.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 18 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 18, *Loi relative à la Loi sur les régions régionales de la santé*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 19, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président s'absente, et M. Ashfield, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un autre laps de temps, M. S. Graham, appuyé par M^{me} Weir, propose l'amendement suivant :

AMENDEMENT

que la motion portant deuxième lecture soit amendée par la suppression de tous les mots après le mot « que » et leur remplacement par ce qui suit :

le projet de loi 19, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote nominal suivant :

POUR : 6

M^{me} Mersereau
M. Richard

M. Haché
M. S. Graham

M. Kennedy
M^{me} Weir

CONTRE : 29

l'hon. M. Mesheau
l'hon. M. Green
l'hon. E. Robichaud
l'hon. M. Furlong
M. Sherwood
l'hon. M. Weston
M. J. Betts
M^{me} Fowlie
M. LeBlanc
M^{me} Poirier

M. Cosman
M. Carr
M. Jordan
M. Malley
M. MacDonald
M. Forbes
M. Holder
M. McGraw
M. Steeves
M. Landry

M. Laforest
M. Savoie
M. Bernard
M. MacKenzie
M^{me} Dubé
M. Alward
M. J. Dubé
M. Moore
M. Williams

Le débat se termine sur la motion portant que le projet de loi 19 soit maintenant lu une deuxième fois. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 19, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

20, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, comme l'heure habituelle d'ajournement quotidien approche, M. Ashfield, président suppléant de la Chambre, interrompt les délibérations.

L'hon. M. Green donne avis de motion 49 portant que, le mercredi 2 janvier 2002, appuyé par l'hon. M. Lord, il proposera ce qui suit :

que, par dérogation au paragraphe 29(1) du Règlement, l'Assemblée ouvre et tiens ses séances quotidiennes selon l'horaire suivant :

le mardi, de 13 h 00 à 18 h 00 ;
 de 19 h 00 à 22 h 00 ;

le mercredi, de 8 h 30 à 12 h 30 ;
 de 14 h 00 à 18 h 00 ;
 de 19 h 00 à 22 h 00 ;

le jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 ;
 de 14 h 00 à 18 h 00 ;
 de 19 h 00 à 22 h 00 ;

le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 ;
 de 14 h 00 à 18 h 00 ;

que cet ordre spécial entre en vigueur immédiatement après l'adoption de la présente motion et demeure en vigueur pour toute séance de la Chambre tenue durant le mois de janvier 2002.

La séance est levée à 18 heures.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour 2000-2001	(18 décembre 2001);
rapport annuel du Secrétariat à la Culture et au Sport pour 2000-2001	(18 décembre 2001);
documents demandés dans les avis de motion 24 et 25	(18 décembre 2001).